



E-09 Fournir et poser un coffret spécifique pour un compteur exclusif de nuit

PLACEMENT DU COFFRET 25S60 POUR UN COMPTEUR « EXCLUSIF NUIT »

Si vous avez demandé un compteur « exclusif de nuit » pour enregistrer la consommation des appareils alimentés uniquement en période nocturne, vous devez placer un second coffret 25S60 juxtaposé à droite du premier. Tous les opercules rectangulaires entre les deux coffrets doivent être ouverts.

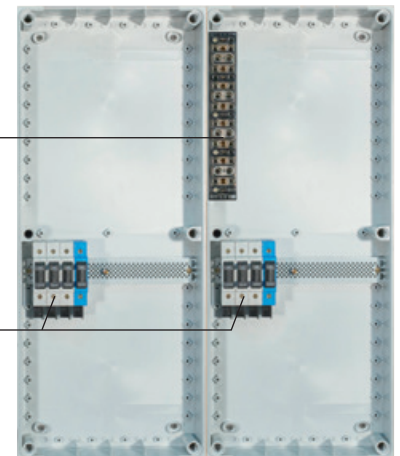
Pour un compteur « exclusif de nuit » d'une **intensité comprise entre 66 et 80 ampères**, le **module de droite** doit être équipé d'un **bloc de raccordement**. Celui-ci est à placer dans le coin supérieur gauche du coffret.

À ce bloc doivent être raccordés les **sectionneurs 125 A (125 ampères)** placés dans chaque module de raccordement.



Bloc de
raccordement

Sectionneurs
125 A



VOTRE INSTALLATION INTÉRIEURE

Votre installation intérieure doit respecter les réglementations en vigueur. Vous pouvez la réaliser vous-même ou faire appel à un professionnel.

Le Règlement Général sur les Installations Electriques, disponible notamment sur le site des principaux organismes agréés de contrôle, vous renseignera sur les éléments qui régissent les installations électriques.

INTERVENTION D'ORES

Nos agents viendront placer le compteur dans la partie centrale du coffret 25S60.